



# Discours de Monsieur Nizar Baraka

---

Président du Conseil Economique, Social et  
Environnemental

Assises de la Comptabilité

16/12/2014

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Honorable assistance,

Je souhaite, tout d'abord, remercier l'ordre des experts comptables pour avoir choisi cette thématique intitulée « Actifs Immatériels – Levier de la Compétitivité des Entreprises et des Nations » pour ces 3èmes Assises de la Comptabilité.

Cette thématique occupe, comme vous le savez, l'essentiel de la réflexion des membres du Conseil Economique Social et Environnemental depuis que Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, a confié à notre institution, en collaboration avec Bank Al Maghrib et les institutions nationales notamment le HCP et les organisations internationales, lors du discours du trône du 30 juillet 2014, l'étude sur la valeur globale du Maroc; valeur composée essentiellement, en ce qui concerne notre pays, de capital immatériel, faisant du profil patrimonial du Maroc un profil similaire à celui des pays développés.

Il s'agit donc pour nous aujourd'hui de mesurer toutes les composantes de cette richesse dans la période 1999-2013, de faire fructifier ce capital de manière encore plus optimale, encore plus équitable, plus inclusive et encore plus durable, pour parvenir, en accordance avec les Hautes Orientations Royales, à retenir ce capital immatériel comme critère fondamental lors de l'élaboration des politiques publiques, au vu de sa place grandissante dans le processus de prise de décision.

Dans ce cadre, notre étude doit permettre d'évaluer la valeur de la richesse globale du Maroc et ses différentes composantes, notamment immatérielles, à travers un diagnostic du processus de développement de notre pays entre 1999 et 2013, analyser l'évolution de la répartition des richesses aussi bien matérielles qu'immatérielles pour aboutir à l'intégration de la composante immatérielle dans les politiques publiques afin de garantir une répartition territoriale et catégorielle plus équitable de ces richesses.

Cette démarche que nous avons entreprise est basée, comme de tradition dans les travaux du Conseil, sur une approche participative permettant d'écouter les différentes parties prenantes, à travers des rencontres de différentes sortes, et de prendre en compte leurs attentes ainsi que leurs suggestions.

Mesdames et Messieurs,

Cet exercice de valorisation, que vous avez si souvent pratiqué au niveau des entreprises que vous accompagnez, n'est pas aisé et il l'est encore moins quand il s'agit d'évaluer les composantes de la richesse d'un pays tout entier.

Toutefois, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une entreprise, à petite ou à grande échelle, force est de constater que les éléments composant les actifs immatériels, et définissant à travers eux leur potentiel de développement, sont les mêmes. Nous retrouvons, bien évidemment et en premier lieu, la richesse principale d'un pays ou d'une entreprise que sont ses hommes et ses femmes avec leurs formations, leur savoir-faire, leur potentiel, leurs motivations et leurs capacités à innover.

Ces hommes et ces femmes, dans un pays encore plus qu'en entreprise, doivent pouvoir compter les uns sur les autres, se faire confiance, faire preuve de solidarité pour les plus vulnérables ou encore avoir la capacité de mutualiser les efforts ou d'activer des réseaux pour créer de la valeur. Ce capital social est d'autant plus complexe à aborder que le lien social dans notre pays, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, est en profonde mutation ; que ce lien soit d'ordre familial, communautaire, religieux, territorial, professionnel ou encore lié à une activité intellectuelle, sportive ou culturelle.

La troisième composante de la richesse immatérielle d'une nation est son capital institutionnel qui regroupe, si nous devons faire le parallèle avec l'entreprise, les aspects organisation, procédures, pilotage, contrôle de performance et amélioration continue et qui se traduisent à l'échelle d'un pays par des termes comme qualité de la réglementation, efficacité des pouvoirs publics ou encore effectivité dans l'application des décisions publiques, regroupées sous le nom de « climat des affaires », si cher à nos opérateurs économiques, et à juste titre.

Mesdames et Messieurs,

La comptabilité, et je m'adresse à un public on ne peut plus au fait de la notion d'actifs immatériels, a depuis toujours tenté de refléter l'image la plus fidèle possible du patrimoine et de la valeur des entreprises dans ses aspects tangibles et intangibles. Les nouvelles normes IFRS, notamment à travers l'IAS 38, standard duquel il sera sans doute beaucoup question aujourd'hui, ont tenté de rapprocher le fameux Price to Book ratio, si cher à nos analystes boursiers, de la valeur 1.

Cependant, la mesure et le suivi de ces actifs immatériels ne constituent pas une fin en soi bien qu'il s'agisse, tout de même, de la part la plus importante de la richesse d'une entreprise performante ou d'un pays dynamique. Ces actifs ou

cette richesse immatériels constituent notre potentiel qu'il est non seulement primordial de valoriser, mais tout aussi primordial de chercher à renforcer et à développer, afin d'en faire un levier de compétitivité pour l'entreprise et d'émergence pour notre pays.

Je suis convaincu que le débat d'aujourd'hui, à travers la qualité et l'expertise des intervenants qui l'animeront, nous permettra de cerner les principaux leviers pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et de notre pays à travers une meilleure valorisation de leurs actifs immatériels.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite tout le succès à ces travaux.